

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**VILLE DE PROVILLE (M57)**  
Commune

Numéro SIRET : 21590476400010  
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE CAMBRAI

**Budget primitif**  
**relatif à l'exercice 2026**  
**voté par Nature**

**Budget principal**

**Instruction budgétaire et comptable M. 57**  
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements  
publics

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	51
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	52
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	54
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	55
B9 - Etat du personnel	57
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	61
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	63
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	64
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	65
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	67
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	68
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	69
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	70

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3293

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1128.52
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1134.86
3	Dépenses d'équipement brut / population	292.31
4	Encours de dette / population (2) (3)	548.96
5	DGF / population	126.6
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56.51 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	110.7812 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25.76 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	48.3726 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.56 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	6 867 063,40	7 895 849,77	0,00	A1	1 028 786,37	
<b>Investissement</b>	2 607 059,00	3 148 938,09	(3)	A2	541 879,09	
<b>Fonctionnement</b>	4 260 004,40	4 746 911,68	(4)	A3	486 907,28	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes		Solde (B)		
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	1 028 786,37
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	541 879,09
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	486 907,28

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>0,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)</b>	1 401 362,33	1 091 000,57
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	0,00	0,00
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 310 361,76
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		1 401 362,33	1 401 362,33

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	4 642 200,57	3 867 937,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	0,00	0,00
	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 774 263,57
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		4 642 200,57	4 642 200,57

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>6 043 562,90</b>	<b>6 043 562,90</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 581 797,29	0,00	674 845,00	0,00	674 845,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	15 000,00	0,00	297 717,33	0,00	297 717,33
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 600 797,29</b>	<b>0,00</b>	<b>972 562,33</b>	<b>0,00</b>	<b>972 562,33</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	601 640,00	0,00	423 800,00	0,00	423 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>601 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>423 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>423 800,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 202 437,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 396 362,33</b>	<b>0,00</b>	<b>1 396 362,33</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>5 000,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 207 437,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 401 362,33</b>	<b>0,00</b>	<b>1 401 362,33</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 401 362,33</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	258 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 344 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 602 476,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	385 000,00	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	465 517,33	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	459 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 310 217,33</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 912 693,33</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	481 261,29		801 333,90	0,00	801 333,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	45 000,00		134 666,67	0,00	134 666,67
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>526 261,29</b>		<b>936 000,57</b>	<b>0,00</b>	<b>936 000,57</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 438 954,62</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 000,57</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 000,57</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>310 361,76</b>
--	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 401 362,33</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>931 000,57</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 260 198,00	0,00	1 242 350,00	0,00	1 242 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 021 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	258 600,00	0,00	275 850,00	0,00	275 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 549 798,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 618 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 618 200,00</b>
66	Charges financières	30 000,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 200,00		50 000,00	0,00	50 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 585 998,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 706 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 706 200,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	481 261,29		801 333,90	0,00	801 333,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	45 000,00		134 666,67	0,00	134 666,67
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>526 261,29</b>		<b>936 000,57</b>	<b>0,00</b>	<b>936 000,57</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 112 259,29</b>	<b>0,00</b>	<b>4 642 200,57</b>	<b>0,00</b>	<b>4 642 200,57</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 642 200,57</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 836,00	0,00	280 100,00	0,00	280 100,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	469 479,00	0,00	477 479,00	0,00	477 479,00
731	Fiscalité locale	2 071 730,00	0,00	2 110 414,00	0,00	2 110 414,00
74	Dotations et participations (3)	799 358,00	0,00	837 104,00	0,00	837 104,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	140 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 758 403,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 737 097,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 737 097,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 500,00	0,00	125 840,00	0,00	125 840,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	60 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 819 903,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 862 937,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 862 937,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>5 000,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 824 903,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 867 937,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 867 937,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>774 263,57</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 642 200,57</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>931 000,57</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	423 800,00	0,00	423 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	674 845,00	5 000,00	679 845,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	297 717,33	0,00	297 717,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 396 362,33</b>	<b>5 000,00</b>	<b>1 401 362,33</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 401 362,33</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 242 350,00		1 242 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 100 000,00		2 100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	275 850,00	0,00	275 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	26 000,00	0,00	26 000,00
67	Charges spécifiques (9)	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	50 000,00	134 666,67	184 666,67
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		801 333,90	801 333,90
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>3 706 200,00</b>	<b>936 000,57</b>	<b>4 642 200,57</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 642 200,57</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	155 000,00	0,00	155 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		134 666,67	134 666,67
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		801 333,90	801 333,90
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>155 000,00</b>	<b>936 000,57</b>	<b>1 091 000,57</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>310 361,76</b>
--	-------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 401 362,33</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	7 000,00		7 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 100,00		280 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	477 479,00		477 479,00
731	Fiscalité locale	2 110 414,00		2 110 414,00
74	Dotations et participations (8)	837 104,00		837 104,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	25 000,00	0,00	25 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	125 840,00	0,00	125 840,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 862 937,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>3 867 937,00</b>

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			<b>774 263,57</b>
			=
		<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 642 200,57</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 207 437,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 401 362,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 401 362,33</b>	<b>1 401 362,33</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 581 797,29	0,00	0,00	674 845,00	0,00	0,00	674 845,00	674 845,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	15 000,00	0,00	0,00	297 717,33	0,00	0,00	297 717,33	297 717,33
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 600 797,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 562,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 562,33</b>	<b>972 562,33</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	601 640,00	0,00		423 800,00	0,00		423 800,00	423 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>601 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>423 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>423 800,00</b>	<b>423 800,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 202 437,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 396 362,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 396 362,33</b>	<b>1 396 362,33</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 000,00			5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>5 000,00</b>			<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 401 362,33</b>
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 973 437,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 000,57</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 000,57</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	258 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 344 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 602 476,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	385 000,00	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	459 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>844 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 447 176,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	481 261,29		801 333,90	0,00	801 333,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	45 000,00		134 666,67	0,00	134 666,67
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>526 261,29</b>		<b>936 000,57</b>	<b>0,00</b>	<b>936 000,57</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>310 361,76</b>
---	-------------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>1 401 362,33</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 207 437,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 401 362,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 401 362,33</b>	<b>1 401 362,33</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 581 797,29	0,00	0,00	674 845,00	0,00	0,00	674 845,00	674 845,00
2111	Terrains nus	1 120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	162 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
2131	Bâtiments publics	331 700,00	0,00	0,00	44 000,00	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	424 337,29	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00
2152	Installations de voirie	201 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	244 500,00	0,00	0,00	168 000,00	0,00	0,00	168 000,00	168 000,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
2183	Matériel informatique	5 000,00	0,00	0,00	8 600,00	0,00	0,00	8 600,00	8 600,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	7 900,00	0,00	0,00	67 845,00	0,00	0,00	67 845,00	67 845,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 800,00	0,00	0,00	7 400,00	0,00	0,00	7 400,00	7 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	15 000,00	0,00	0,00	297 717,33	0,00	0,00	297 717,33	297 717,33
231	Immobilisations corporelles en cours	15 000,00	0,00	0,00	297 717,33	0,00	0,00	297 717,33	297 717,33
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 600 797,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 562,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 562,33</b>	<b>972 562,33</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	601 640,00	0,00		423 800,00	0,00		423 800,00	423 800,00
1641	Emprunts en euros	230 000,00	0,00		155 000,00	0,00		155 000,00	155 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	371 640,00	0,00		268 800,00	0,00		268 800,00	268 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>601 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>423 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>423 800,00</b>	<b>423 800,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 202 437,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 396 362,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 396 362,33</b>	<b>1 396 362,33</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	5 000,00			5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	5 000,00			5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
2131	Bâtiments publics	5 000,00			5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>5 000,00</b>			<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 973 437,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 000,57</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 000,57</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	258 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	258 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotations de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 344 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	1 344 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 602 476,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	385 000,00	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00
10222	FCTVA	235 000,00	0,00	115 000,00	0,00	115 000,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	459 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>844 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 447 176,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	481 261,29		801 333,90	0,00	801 333,90
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	45 000,00		134 666,67	0,00	134 666,67
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00		0,00	0,00	0,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments publics	45 000,00		104 666,67	0,00	104 666,67
28132	Bâtiments privés	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00
28152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>526 261,29</b>		<b>936 000,57</b>	<b>0,00</b>	<b>936 000,57</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 112 259,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 642 200,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 642 200,57</b>	<b>4 642 200,57</b>
011	Charges à caractère général (3)	1 260 198,00	0,00	0,00	1 242 350,00	0,00	0,00	1 242 350,00	1 242 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 021 000,00	0,00		2 100 000,00	0,00		2 100 000,00	2 100 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	258 600,00	0,00	0,00	275 850,00	0,00	0,00	275 850,00	275 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 549 798,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 618 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 618 200,00</b>	<b>3 618 200,00</b>
66	Charges financières	30 000,00	0,00		26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 200,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>36 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>88 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>88 000,00</b>	<b>88 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 585 998,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 706 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 706 200,00</b>	<b>3 706 200,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	481 261,29			801 333,90	0,00		801 333,90	801 333,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	45 000,00			134 666,67	0,00		134 666,67	134 666,67
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>526 261,29</b>			<b>936 000,57</b>	<b>0,00</b>		<b>936 000,57</b>	<b>936 000,57</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>4 642 200,57</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 824 903,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 867 937,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 867 937,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	15 000,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 836,00	0,00	280 100,00	0,00	280 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	469 479,00	0,00	477 479,00	0,00	477 479,00
731	Fiscalité locale	2 071 730,00	0,00	2 110 414,00	0,00	2 110 414,00
74	Dotations et participations (2)	799 358,00	0,00	837 104,00	0,00	837 104,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	140 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 758 403,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 737 097,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 737 097,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 500,00	0,00	125 840,00	0,00	125 840,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>61 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>125 840,00</b>	<b>0,00</b>	<b>125 840,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 819 903,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 862 937,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 862 937,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>774 263,57</b>
--	-------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>4 642 200,57</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 112 259,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 642 200,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 642 200,57</b>	<b>4 642 200,57</b>
011	Charges à caractère général (4)	1 260 198,00	0,00	0,00	1 242 350,00	0,00	0,00	1 242 350,00	1 242 350,00
6042	Achats de prestations de services	162 250,00	0,00	0,00	162 000,00	0,00	0,00	162 000,00	162 000,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60612	Énergie - Électricité	221 000,00	0,00	0,00	270 000,00	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00
60621	Combustibles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	10 500,00	0,00	0,00	18 300,00	0,00	0,00	18 300,00	18 300,00
60623	Alimentation	4 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	62 450,00	0,00	0,00	38 800,00	0,00	0,00	38 800,00	38 800,00
60633	Fournitures de voirie	24 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	7 500,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	17 000,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	49 500,00	0,00	0,00	98 640,00	0,00	0,00	98 640,00	98 640,00
61521	Entretien terrains	96 000,00	0,00	0,00	72 500,00	0,00	0,00	72 500,00	72 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 000,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	70 000,00	0,00	0,00	58 500,00	0,00	0,00	58 500,00	58 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	52 500,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61551	Entretien matériel roulant	11 000,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	36 850,00	0,00	0,00	37 800,00	0,00	0,00	37 800,00	37 800,00
6156	Maintenance	12 400,00	0,00	0,00	32 250,00	0,00	0,00	32 250,00	32 250,00
6161	Multirisques	50 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	13 800,00	0,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	53 088,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	165 200,00	0,00		132 700,00	0,00	0,00	132 700,00	132 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	16 500,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
625	Déplacements et missions	4 500,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	20 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 360,00	0,00		3 160,00	0,00	0,00	3 160,00	3 160,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 500,00	0,00		3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 021 000,00	0,00		2 100 000,00	0,00		2 100 000,00	2 100 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	36 000,00	0,00		40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00
6411	Personnel titulaire	1 140 000,00	0,00		1 200 000,00	0,00		1 200 000,00	1 200 000,00
6413	Personnel non titulaire	295 000,00	0,00		260 000,00	0,00		260 000,00	260 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	550 000,00	0,00		600 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	258 600,00	0,00	0,00	275 850,00	0,00	0,00	275 850,00	275 850,00
65134	Aides	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	85 600,00	0,00		93 000,00	0,00	0,00	93 000,00	93 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 600,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 200,00	0,00		9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65568	Autres contributions	25 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	36 000,00	0,00		36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	85 000,00	0,00		85 000,00	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	12 000,00	0,00		20 650,00	0,00	0,00	20 650,00	20 650,00
65888	Autres	200,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 549 798,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 618 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 618 200,00</b>	<b>3 618 200,00</b>
66	Charges financières	30 000,00	0,00		26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	0,00		26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 200,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 200,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>36 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>88 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>88 000,00</b>	<b>88 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 585 998,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 706 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 706 200,00</b>	<b>3 706 200,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	481 261,29			801 333,90	0,00		801 333,90	801 333,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	45 000,00			134 666,67	0,00		134 666,67	134 666,67
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	45 000,00			134 666,67	0,00		134 666,67	134 666,67
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>526 261,29</b>			<b>936 000,57</b>	<b>0,00</b>		<b>936 000,57</b>	<b>936 000,57</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 824 903,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 867 937,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 867 937,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 836,00	0,00	280 100,00	0,00	280 100,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 236,00	0,00	6 500,00	0,00	6 500,00
7032	Stationnement et location voie publique	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
7066	Redevances services à caractère social	110 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	130 000,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	14 000,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	469 479,00	0,00	477 479,00	0,00	477 479,00
73211	Attribution de compensation	308 000,00	0,00	308 000,00	0,00	308 000,00
73221	FNGIR	34 479,00	0,00	34 479,00	0,00	34 479,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	52 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00
7323	Revers. pré. / jeux et paris hippiques	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 071 730,00	0,00	2 110 414,00	0,00	2 110 414,00
73111	Impôts directs locaux	1 879 730,00	0,00	1 905 414,00	0,00	1 905 414,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	70 000,00	0,00	69 000,00	0,00	69 000,00
73172	Taxe de séjour	22 000,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	100 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
74	Dotations et participations (3)	799 358,00	0,00	837 104,00	0,00	837 104,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	340 000,00	0,00	336 735,00	0,00	336 735,00
741121	DSR des communes	50 000,00	0,00	65 202,00	0,00	65 202,00
741127	DNP des communes	18 000,00	0,00	14 963,00	0,00	14 963,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	4 228,00	0,00	4 228,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	350 000,00	0,00	380 000,00	0,00	380 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	41 358,00	0,00	35 976,00	0,00	35 976,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	140 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
757351	Subv.Fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 758 403,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 737 097,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 737 097,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 500,00	0,00	125 840,00	0,00	125 840,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	125 840,00	0,00	125 840,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	60 000,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	60 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 819 903,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 862 937,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 862 937,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
72	Production immobilisée	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>5 000,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 550 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 550 000,00									
7828141	CAISSE D EPARGNE NORD EUROPE	01/01/2011	2011-01-01	25/04/2011	500 000,00	V		3,270	3,270	EURO	M	X Autres	N	A-1
8388846	CAISSE D EPARGNE NORD EUROPE	20/06/2013	2014-01-25	25/01/2014	300 000,00	F		3,530	3,530	EURO	M	X Autres	N	A-1
99141567825	CREDIT AGRICOLE	11/06/2006	2006-06-11	25/08/2006	600 000,00	F		3,930	3,930	EURO	M	X Autres	N	A-1
Emprunt Ecole	CAISSE D EPARGNE	01/06/2022	2023-04-25	25/04/2023	1 400 000,00	F		1,300	1,300	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON509905EUR	LA BANQUE POSTALE	01/10/2016	2016-10-01	01/01/2017	500 000,00	F		1,510	1,510	EURO	M	X Autres	N	A-1
MON526281	LA BANQUE POSTALE	01/02/2019	2019-07-01	01/07/2019	250 000,00	F		1,100	1,100	EURO	M	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>3 550 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 807 729,32					149 923,22	24 504,59	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 807 729,32					149 923,22	24 504,59	0,00	0,00
7828141	N	0,00	A-1	7 118,93	0,25	V		3,270	10 496,42	58,21	0,00	0,00
8388846	N	0,00	A-1	73 308,60	3,00	F		3,530	23 580,12	2 208,72	0,00	0,00
99141567825	N	0,00	A-1	24 968,10	0,58	F		3,930	24 980,25	328,14	0,00	0,00
Emprunt Ecole	N	0,00	A-1	1 267 281,29	22,25	F		1,300	49 447,95	16 234,25	0,00	0,00
MON509905EUR	N	0,00	A-1	293 385,82	11,00	F		1,510	24 751,80	4 200,96	0,00	0,00
MON526281	N	0,00	A-1	141 666,58	8,50	F		1,100	16 666,68	1 474,31	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 807 729,32</b>					<b>149 923,22</b>	<b>24 504,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 807 729,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	11 802 760,96	6 802 774,07	
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					11 802 760,96	6 802 774,07										87 331,76	250 557,20	
Clesence	2021	C	L	BANQUE DES TERRITOIRES	824 982,00	740 492,32	35,00	A	F	1,100	F	1,100	A-1	EURO	8 145,42	17 459,63		
Clesence	2021	C	L	BANQUE DES TERRITOIRES	451 829,00	416 936,98	45,00	A	F	1,100	F	1,100	A-1	EURO	4 586,31	7 210,37		
Clésence	2021	C	L	BANQUE DES TERRITOIRES	281 114,00	743,34	35,00	A	F	0,300	F	0,300	A-1	EURO	2,23	20,18		
Clésence	2021	C	L	LA BANQUE POSTALE	182 470,00	165 428,06	45,00	A	F	0,300	F	0,300	A-1	EURO	496,28	3 439,13		
NOREVIE	1998	C	C	CAISSE DES DEPOTS ET	439 220,86	0,00	4,00	A	F	4,300	F	4,300	A-1	EURO	0,00	0,00		
NOREVIE	2016	C	1	CAISSE DES DEPOTS ET	850 541,67	655 809,88	30,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1	EURO	3 606,95	20 166,36		
NOREVIE	2016	C	1	CAISSE DES DEPOTS ET	296 422,26	243 725,70	40,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1	EURO	1 340,49	5 464,13		
NOREVIE	2016	C	2	CAISSE DES DEPOTS ET	2 180 387,66	1 741 315,47	30,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	EURO	23 507,76	47 466,85		
NOREVIE	2016	C	2	CAISSE DES DEPOTS ET	745 150,58	633 796,79	40,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	EURO	8 556,26	12 054,14		

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NOREVIE	2010	C	P	CAISSE DES DEPOTS ET	351 251,59	172 085,68	12,00	A	F		1,950	F		1,950	A-1	EURO	3 355,67	12 866,75
NOREVIE	2010	C	P	CAISSE DES DEPOTS ET	362 444,78	252 233,80	27,00	A	F		1,950	F		1,950	A-1	EURO	4 918,56	7 186,27
NOREVIE	2006	C	L	DEXIA MUNICIPAL AGENCY	2 021 453,39	780 382,46	10,00	A	F		1,560	F		1,560	A-1	EURO	12 173,97	72 715,36
SA HLM Clésence	2020	F	L	CAISSE DES DEPOTS ET	100 000,00	100 000,00	35,00	A	R		0,370	R		0,370	A-1	EURO	370,00	0,00
SA HLM Clésence	2020	C	L	CAISSE DES DEPOTS ET	140 000,00	131 282,06	55,00	A	F		1,010	F		1,010	A-1	EURO	1 325,95	1 796,77
SIA	1997	C	L	CAISSE DES DEPOTS ET	45 216,38	5 137,61	3,00	A	F		4,300	F		4,300	A-1	EURO	79,63	1 724,06
SIA	1998	C	1	CAISSE DES DEPOTS ET	1 155 746,49	0,00	6,00	A	F		4,800	F		4,800	A-1	EURO	0,00	0,00
SIA	2001	C	L	CAISSE DES DEPOTS ET	28 934,82	8 249,13	7,00	A	V		4,200	V		4,200	A-1	EURO	140,77	1 044,75
SIA	2004	C	1	CAISSE DES DEPOTS ET	673 000,00	327 607,77	13,00	A	V		4,200	V		4,200	A-1	EURO	6 388,35	22 384,85
SIA	2004	C	P	CAISSE DES DEPOTS ET	259 500,00	186 857,02	28,00	A	V		4,200	V		4,200	A-1	EURO	3 643,71	5 079,86
SIA	2005	C	P	CAISSE DES DEPOTS ET	318 567,69	169 014,98	14,00	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EURO	3 295,79	10 616,10
SIA	2005	C	P	CAISSE DES DEPOTS ET	94 527,79	71 675,02	29,00	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EURO	1 397,66	1 861,64
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>11 802 760,96</b>	<b>6 802 774,07</b>											<b>87 331,76</b>	<b>250 557,20</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	337 888,96
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	174 427,81
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>512 316,77</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 862 937,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>13,26</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>70 450,00</b>
65748			Pour les Ecoliers de Proville	Association	1 000,00
65748			Billard Club de Proville	Association	2 000,00
65748			Club informatique de Proville	Association	1 500,00
65748			Club Multi-collections de Proville	Association	800,00
65748			Comité des fêtes	Association	2 500,00
65748			Les coussinets perdus	Association	1 800,00
65748			Football Club Provillois	Association	11 000,00
65748			Gym de Proville	Association	800,00
65748			Les jardins familiaux Provillois	Association	1 200,00
65748			Judo	Association	2 000,00
65748			Ji-Pai club de Kung-fu	Association	1 250,00
65748			La clef des chants	Association	1 000,00
65748			Mawashi Karaté Club	Association	800,00
65748			Monte le Son	Association	800,00
65748			Proville Basket	Association	9 500,00
65748			Récréascrap	Association	600,00
65748			La rose des vents	Association	2 500,00
65748			Tennis Club	Association	3 000,00
65748			Avenir sport et loisirs	Association	19 000,00
65748			UNC	Association	400,00
65748			Association Sportive et laïques	Association	600,00
65748			Nashville country dancers	Association	600,00
65748			Pep's Zumba	Association	500,00
65748			Yoga Proville	Association	400,00
65748			Généaproville	Association	600,00
65748			Jeux et activités Provilloises	Association	500,00
65748			Roulez jeunesse	Association	1 000,00
65748			Société de chasse du bois Chenu	Association	700,00
65748			Team Décopub	Association	1 500,00
65748			Délégués Départementaux d'Education	Association	100,00
65748			Les resto du Coeur	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>15,00</b>	<b>7,00</b>	<b>22,00</b>	<b>16,72</b>	<b>3,29</b>	<b>20,01</b>
Adjoint technique territorial	C	1,00	5,00	6,00	1,00	3,29	4,29
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	11,00	2,00	13,00	12,72	0,00	12,72
Agent de Maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maitrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Educateur Territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>5,00</b>	<b>14,00</b>	<b>19,00</b>	<b>8,35</b>	<b>4,55</b>	<b>12,90</b>
Adjoint territorial d'animation	C	4,00	14,00	18,00	7,35	4,55	11,90
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>32,00</b>	<b>21,00</b>	<b>53,00</b>	<b>37,07</b>	<b>7,84</b>	<b>44,91</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \times 6 / 12$ ).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Auxiliaire
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	A Auxiliaire
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>6,09</b>		
sans grade ou sans emploi	C	PM	0	6,09	A Autres	CDD Contractuel en CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>6,09</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
  - 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
  - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
  - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
  - 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
  - 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
  - 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
  - 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
  - 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
  - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
  - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
  - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
  - 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
  - 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
  - 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
  - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie Place de la République (1).  
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
01/01/1997 - Logement 11 chemin des oiseaux	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	5 216,89
01/04/1998 - 16/22 Logements le Vallon	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	0,00
01/05/1998 - CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS-LOTISSEMENT LE VALLON	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	0,00
01/10/2001 - Logements Le Vallon	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	8 669,20
01/05/2004 - 12 plus 2002 route de Noyelles	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	367 663,32
01/06/2004 - Provville 12 Plus 2002 route de Noyelles	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	240 412,55
01/08/2005 - Provville 5 PLUS 2003 route de Noyelles	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	191 470,66
01/08/2005 - PROVVILLE 5 PLUS 2003 ROUTE DE NOYELLES	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	93 070,45
01/02/2006 - Lotissement Colucci	NOREVIE		DEXIA MUNICIPAL AGENCY	836 719,38
01/10/2010 - PLUS BEGUINAGE PROVVILLE	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	321 911,71
01/11/2010 - PLUS BEGUINAGE PROVVILLE	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	191 313,45
01/05/2016 - 11 PLAI PROVVILLE ROUTE DE NOYELLES	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	709 592,16
01/05/2016 - 11 PLAI PROVVILLE ROUTE DE NOYELLES	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	270 844,24
01/05/2016 - 24 plus provville route de noyelles	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	2 105 730,57
01/05/2016 - 24 PLUS PROVVILLE ROUTE DE NOYELLES	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	815 859,54
30/09/2020 - Lotissement Nordsem	SA HLM Clésence		CAISSE DES DEPOTS ET	170 423,50
15/12/2020 - Lotissement Nordsem	SA HLM Clésence		CAISSE DES DEPOTS ET	112 580,00
01/10/2021 - Lotissement Nordsem	Clesence		BANQUE DES TERRITOIRES	888 031,52
01/10/2021 - Lotissement Nordsem	Clesence		BANQUE DES TERRITOIRES	526 264,40
01/10/2021 - Lotissement Nordsem	Clésence		BANQUE DES TERRITOIRES	781,94
01/10/2021 - Lotissement Nordsem	Clésence		LA BANQUE POSTALE	176 597,01
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	310 361,76	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	310 361,76	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	310 361,76	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	310 361,76	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	423 800,00	0,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	1 091 000,57	0,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	667 200,57	0,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>423 800,00</b>	<b>I</b> <b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>423 800,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	155 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	268 800,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 091 000,57</b>	<b>III</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>155 000,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	115 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	40 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>936 000,57</b>	<b>0,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
28131	<i>Bâtiments publics</i>	104 666,67	0,00
28132	<i>Bâtiments privés</i>	30 000,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	0,00
28156	<i>Matériel et outillage incendie, déf. civ</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	0,00
28184	<i>Matériel de bureau et mobilier</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	801 333,90	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>C2.1</b>

**C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>C2.2</b>

**C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D3</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :

Pour : 17

Contre : 3

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/04/2026

Présenté par Guy Coquelle, Maire (1),  
A Mairie salle du conseil, le 27/04/2026

Délibéré par l'assemblée Le conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire  
A Mairie salle du conseil, le 27/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante Le conseil Municipal (2),(3).

001. Guy Coquelle , Maire	
002. Thérèse Wargnies , Adjointe	
003. Aymeric Dollé , Adjoint	
004. Linda Wiart , Adjointe	
005. Bruno Richard , Adjoint	
006. Mathilde Mania , Adjointe	
007. Michel Slomiany , Adjoint	
008. Annie Frère , Conseillère déléguée	
009. Christophe Belot , Conseiller délégué	
010. Florencio Saraiva , Conseiller	
011. Lydie Waeles , Conseillère	
012. Karine Castro , conseillère	
013. Pierre Bourel , Conseiller	
014. Regis Bedou , Conseiller	
015. Sandrine Billoir , Conseillère	
016. Delphine Toffin , Conseillère	
017. Anne de Renty , Conseillère	
018. Florent Vicogne , Conseiller	
019. Marie Théron , Conseillère	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

020. Aurélien Larzillière , Conseiller	
021. Claire-Marie Dureux , Conseillère	
022. Aurélie Collier , Conseillère	
023. Christian Sparrow , Conseiller	

Certifié exécutoire par Guy Coquelle, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/04/2026, et de la publication le 28/04/2026

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.